



République du Sénégal
Un Peuple - Un But - Une Foi

Ministère des Mines et de la Géologie

REVUE ANNUELLE CONJOINTE



Avril 2021

SOMMAIRE

ABREVIATIONS ET SIGLES	4
INTRODUCTION ET CONTEXTE	5
I. BILAN DES REALISATIONS EN 2020	6
1.1- Mobilisation financière et état d'exécution des projets et programmes structurants.	6
1.2- Evolution des indicateurs et analyse des écarts.....	8
1.3- Recettes minières collectées en 2020	20
1.4- Facteurs de résilience du secteur des Mines et de la Géologie.....	22
II.PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS	22
1.1- Perspectives.....	22
1.2- Recommandations	23
CONCLUSION	24
ANNEXES	25
ANNEXE 1 : MATRICE DES INDICATEURS.....	26
ANNEXE 2 : PLAN DE TRAVAIL ANNUEL (PTA) 2021	28

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Exécution du budget par programme de janvier à octobre 2020	7
Tableau 2 : Récapitulatif des principaux indicateurs de performance du secteur	8
Tableau 3 : Titres miniers actifs en 2020 pour l'or	10
Tableau 4 : Titres actifs en 2020 pour le phosphate	13
Tableau 5 : Titres actifs en 2020 pour le zircon	16
Tableau 6 : Montant des recettes minières collectées en 2020	20

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Production annuelle industrielle de l'or du Sénégal de 2018 à 2020 (en tonnes) .	9
Figure 2 : Part des sociétés dans la production annuelle de l'or.....	11
Figure 3 : Production totale de phosphate du Sénégal de 2018 à 2020 (en tonnes)	12
Figure 4 : Part des sociétés dans la production annuelle de phosphates	14
Figure 5 : Production totale de Zircon du Sénégal de 2018 à 2020 (en tonnes)	16

ABREVIATIONS ET SIGLES

AFRIG	African Investment Group
BMCC	Baobab Mining and Chemical Corporation
BOS	Bureau Opérationnel de Suivi du Plan Sénégal Emergent
CASE	Cadre harmonisé de Suivi et d'Évaluation des Politiques publiques
CSM	Complexe Sidérurgique et Minier
DMG	Direction des Mines et de la Géologie
DPPM	Direction de la Prospection et de la Promotion Minière
DCSOM	Direction du Contrôle et de la Surveillance des Opérations Minières
DAGE	Direction de l'Administration Générale et de l'Équipement
DGPPE	Direction Générale de la Planification et des Politiques Economiques
GCO	Grande Côte Operations
ICS	Industries Chimiques du Sénégal
MMG	Ministère des Mines et de la Géologie
PSE	Plan Sénégal Emergent
PAP	Plan d'Actions prioritaires
PAP 2A	Plan d'Actions Prioritaires Ajusté et Accéléré
PRES	Programme de Résilience Economique et Sociale
PTA	Plan de Travail Annuel
PMC	Petowal Mining Company
RAC	Revue Annuelle Conjointe
SNDCL	Stratégie Nationale de Développement Contenu Local
SGO	Sabodala Gold Operations
SEPHOS	Société Sénégalaise des Phosphates
SOMIVA	Société Minière de la Vallée du fleuve

INTRODUCTION ET CONTEXTE

Le Sénégal a entamé depuis 2019, la mise en œuvre de la deuxième phase du Plan Sénégal Emergent (PSE). Ainsi, à travers le Plan d'Actions prioritaire (PAP II) 2019-2023, il s'est fixé comme objectif d'atteindre une croissance forte et durable, d'éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes et de parvenir à un développement humain durable, à l'horizon 2035.

Le secteur des Mines a été retenu parmi les secteurs prioritaires, porteurs de croissance et s'inscrit dans l'axe 1 du PSE : « Transformation structurelle de l'économie et croissance ».

Dans le cadre du suivi-évaluation du PSE, les revues sectorielles sont tenues, conformément au décret n°2015-679 du 26 mai 2015, instituant le Cadre harmonisé de Suivi et d'Évaluation des Politiques publiques (CASE).

A ce titre, la Revue Annuelle conjointe constitue un rapport d'évaluation des performances du secteur à travers l'analyse des réalisations enregistrées dans la mise en œuvre des projets miniers retenus parmi les projets phares du PSE.

Ainsi, l'évaluation de la première phase du PSE (2014-2018) avait révélé que le secteur des Mines et de la Géologie est un véritable moteur de croissance. Ce résultat est confirmé en 2019 grâce notamment à la hausse de la production d'or et de phosphate. L'édition 2021 de la RAC va permettre d'analyser les réalisations du secteur en 2020 et de dégager des perspectives.

Toutefois, l'année 2020 a été marquée par la survenance de la pandémie de la COVID-19. Par conséquent, les prévisions du PSE sur la croissance et le mieux-être des populations ont été fortement perturbées, impactant ainsi le niveau d'atteinte des objectifs fixés au secteur.

Pour faire face à cette situation, le Gouvernement du Sénégal a élaboré un Plan d'Actions Prioritaires ajusté et accéléré (PAP 2A) sur la période 2019-2023 en vue de remettre la croissance sur la trajectoire de l'émergence. En outre, un Programme de Résilience Economique et Sociale (PRES) a été mis en place et financé par un fonds « Force COVID 19 » pour soutenir les secteurs et les populations au cours de cette période de crise sanitaire.

Le présent rapport de la RAC 2021 du Ministère des Mines et de la Géologie (MMG) comprend deux (02) parties : une première partie consacrée au bilan des réalisations des projets miniers du PSE en 2020 au regard des impacts de la pandémie COVID-19 et une deuxième présentant les perspectives et recommandations pour l'année 2021.

I. BILAN DES REALISATIONS EN 2020

L'Etat du Sénégal avait retenu six (6) projets miniers parmi les projets phares du PSE :

- Projet d'accélération de l'exploitation de l'or ;
- Projet de développement de la filière phosphates/fertilisants ;
- Projet d'accélération de l'exploitation des gisements de zircon.
- Projet d'encadrement et de promotion des mines artisanales ;
- Relance du projet intégré des mines de fer de la Falémé ;
- Positionnement du Sénégal comme Hub minier régional.

Depuis 2014, seuls trois (3) de ces projets sont en cours d'exécution.

Il s'agit du :

- Projet d'accélération de l'exploitation de l'or ;
- Projet de développement de la filière phosphates/fertilisants ;
- Projet d'accélération de l'exploitation des gisements de zircon.

Le bilan rend compte des résultats de la mise en œuvre de ces projets au titre de l'exercice 2020. Il renseigne également sur les redevances recouvrées durant cette même période.

1.1- Mobilisation financière et état d'exécution des projets et programmes structurants

Le Ministère des Mines et de la Géologie compte trois (3) programmes.

Il s'agit du :

- 1.** Programme « Mines » ;
- 2.** Programme « Géologie » ;
- 3.** Programme support « Pilotage et gestion administrative ».

Les projets retenus par le PSE sont exécutés par les sociétés minières sous l'encadrement du Ministère des Mines et de la Géologie à travers la loi portant Code minier de 2016, son décret d'application et les différents conventions et arrêtés afférents aux activités minières.

Ces projets trouvent leur ancrage dans le programme « MINES » dont les structures d'exécution sont la direction chargée de la délivrance des titres miniers et celle chargée du contrôle et de la surveillance des opérations minières et du recouvrement des recettes.

Pour le programme « Géologie », il est exécuté par la direction chargée de la prospection et de la promotion minière.

Quant au programme « Pilotage et gestion administrative », il est sous la responsabilité de la direction de l'administration générale et de l'équipement.

La situation de l'exécution budgétaire de ces programmes est présentée dans le tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1 : Exécution du budget par programme de janvier à octobre 2020

PROGRAMMES	CREDITS LFI	CREDITS LFR (AE)	CREDITS ANNULES	MONTANT ENGAGE	MONTANT PAYE	TAUX D'EXECUTION
Programme MINES	603 443 000	595 709 000	7 734 000	595 007 653	582 364 633	97,87
Programme GEOLOGIE	375 030 000	1 374 030 000	1 000 000	1 373 508 715	1 275 010 115	92,82
Programme SUPPORT	939 443 000	934 653 000	4 790 000	933 197 837	869 741 200	93,2
TOTAL	1 917 916 000	2 904 392 000	13 524 000	2 901 714 205	2 727 115 948	

Source : DAGE

Le tableau 1 indique que le taux d'exécution du Programme « Mines » s'élève à 97,87%. Les crédits de ce programme restent cependant insuffisants pour permettre un encadrement de l'exploitation semi-mécanisée de l'or et une modernisation des techniques de contrôle et de surveillance des opérations minières qui pouvaient être d'une grande utilité en cette période de crise sanitaire.

Le tableau montre aussi que le taux d'exécution du budget du programme « GEOLOGIE » est de 92.82%.

Dans le cadre du Programme de Résilience Economique et Sociale (PRES), le secteur des Mines et de la Géologie a bénéficié d'une enveloppe supplémentaire d'un milliard (1 000 000 000) de francs CFA sur son budget. Ce montant a été affecté au programme « GEOLOGIE » et a servi à mener des actions dans le cadre du PRES, à l'endroit des acteurs du secteur, au niveau central et dans les régions minières de Kédougou, Tambacounda, Thiès et Matam.

Les crédits initialement alloués au programme « GEOLOGIE » ont permis de dérouler toutes les activités prévues mais restent toujours insuffisants pour financer les activités de recherche.

Par ailleurs, l'exécution des activités des directions techniques a permis de renseigner les indicateurs dont les principaux portent sur les productions avec des cibles annuelles fixées par le PSE pour chaque projet, les titres miniers actifs et les redevances recouvrées.

1.2- Evolution des indicateurs et analyse des écarts

Tableau 2 : Récapitulatif des principaux indicateurs de performance du secteur

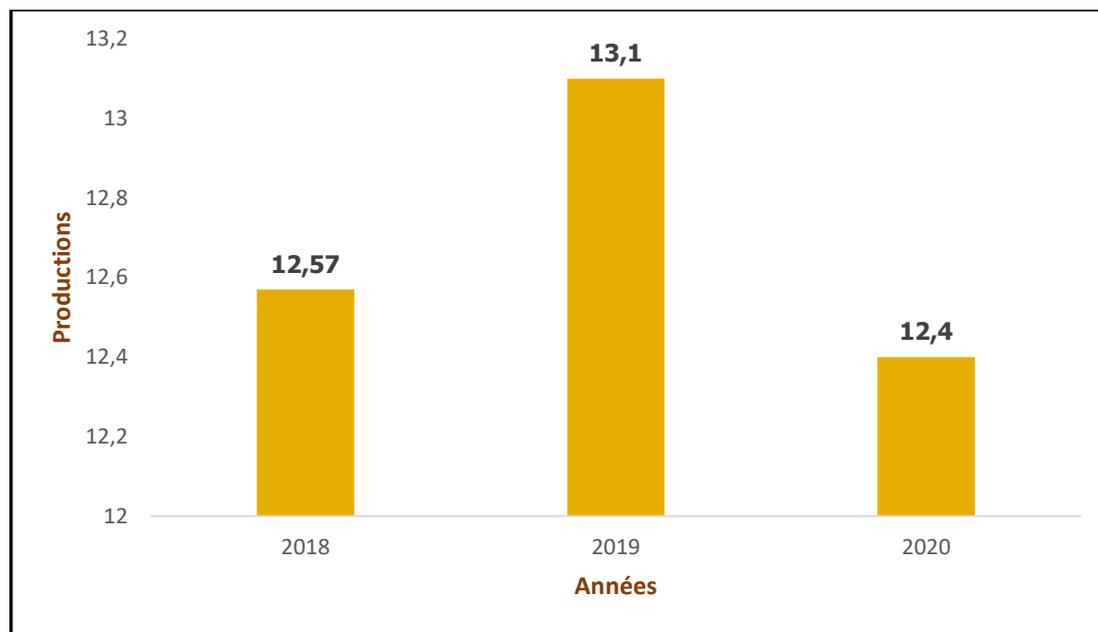
Indicateurs	Réalisation 2019	Réalisation 2020	Cible2020	Taux de réalisation (Réalisation/Cible) en %	Écart en % entre 2020 et 2019
Production d'or (en tonnes)	13,1	12,4	18	68,88	-5,34
Production de Phosphates (en tonnes)	2 593 498,47	2 138 435	3 600 000	59,4	-17,55
Production de Zircon (en tonnes)	80 747	83 257	90 000	92,5	3,11
Production d'Ilménite (en tonnes)	491 604	511 999	500 000	102	4,15
Production de Rutile (en tonnes)	3 615	3980	4 000	99,1	10,1
Production de Leucoxène (en tonnes)	6 516	5 640	7 500	75,2	-13,44
Production d'argent (en tonnes)	0,94	0,929	1,5	62	- 1,17

Source : DCSOM (production commercialisée)

❖ **Projet d'accélération de l'exploitation de l'or**

L'évolution de la production d'or de 2018 à 2020 est illustrée par le graphique ci-après :

Figure 1 : Production annuelle industrielle de l'or du Sénégal de 2018 à 2020 (en tonnes)



La figure 1 montre que la production industrielle d'or du Sénégal est passée de **13,1** tonnes en 2019 à **12,4** tonnes en 2020, soit une baisse de **5,34%**. Le taux de réalisation de la cible du PSE est de **68,88%** en 2020.

Cette baisse s'explique par le ralentissement des activités de production des sociétés minières dû aux mesures prises pour faire face aux effets de la pandémie COVID-19.

Pour la production d'argent, elle est passée de **0,94 tonnes** en 2019 à **0,929 tonnes** en 2020, soit une baisse de **1,17%**.

Egalement, les titres miniers délivrés et toujours actifs en 2020 en vue d'une exploitation ou d'une recherche de l'or sont illustrés dans le tableau ci-après :

Tableau 3 : Titres miniers actifs en 2020 pour l'or

Type de titre	nombre	localisation
Autorisations d'exploitation semi mécanisée	28	Kédougou
Autorisations d'exploitation de petites mines	6	
Concessions minières	3	
Permis d'exploitation	4	
Permis de recherche	34	Kédougou, Tambacounda
Total	75	

Source : DMG

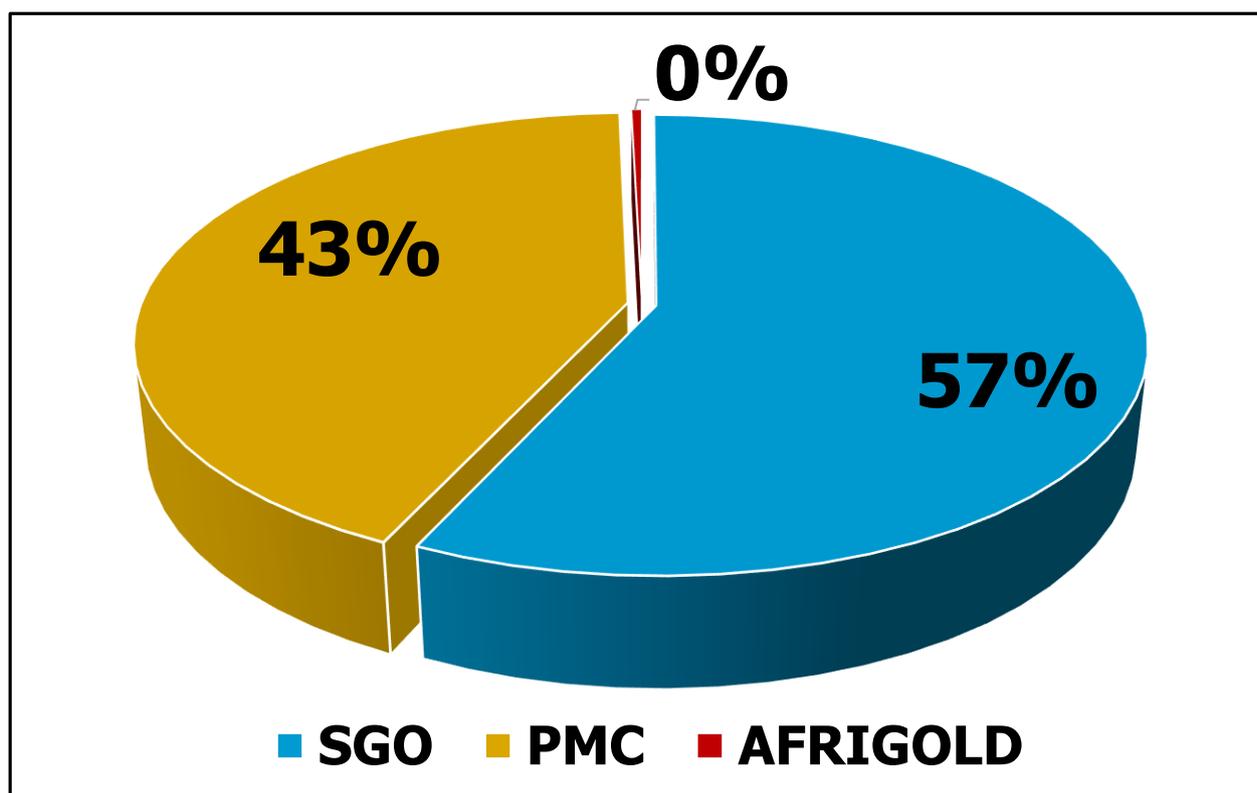
Le tableau 3 renseigne que soixante-quinze (75) titres sont en cours de validité en 2020 pour l'exploitation et la recherche de l'or. Les titres d'exploitation représentent 54,66% du total et les titres de recherche 45,33%.

Les titres d'exploitation sont localisés dans la région de Kédougou alors que les titres de recherche concernent les régions de Kédougou et de Tambacounda.

Parmi les titres d'exploitation, 68,3% sont des autorisations d'exploitation semi mécanisée de l'or. Or, la production de cette exploitation n'est pas prise en compte dans la production totale annuelle de l'or parce qu'elle n'est pas commercialisée au niveau des comptoirs pour permettre une maîtrise de la production.

Les productions annuelles d'or par société minière sont détaillées ainsi qu'il suit :

Figure 2 : Part des sociétés dans la production annuelle de l'or



➤ **Sabodala Gold Operations (SGO)**

Au titre de l'année 2020, la production industrielle d'or de SGO s'élève à 7,04 tonnes. Elle a connu une baisse de 1,51% par rapport à l'année passée. Cette légère baisse s'explique par les mesures de prévention de la propagation de la pandémie COVID-19 qui affecte l'exportation de l'or.

La production d'argent a également connu une baisse de 0,23 tonne, soit 24,47% par rapport à 2019.

Cependant la société a contribué respectivement à hauteur de 65,19% à la production annuelle de l'or et de 60,17% à celle de l'argent.

➤ **Petowal Mining Company (PMC)**

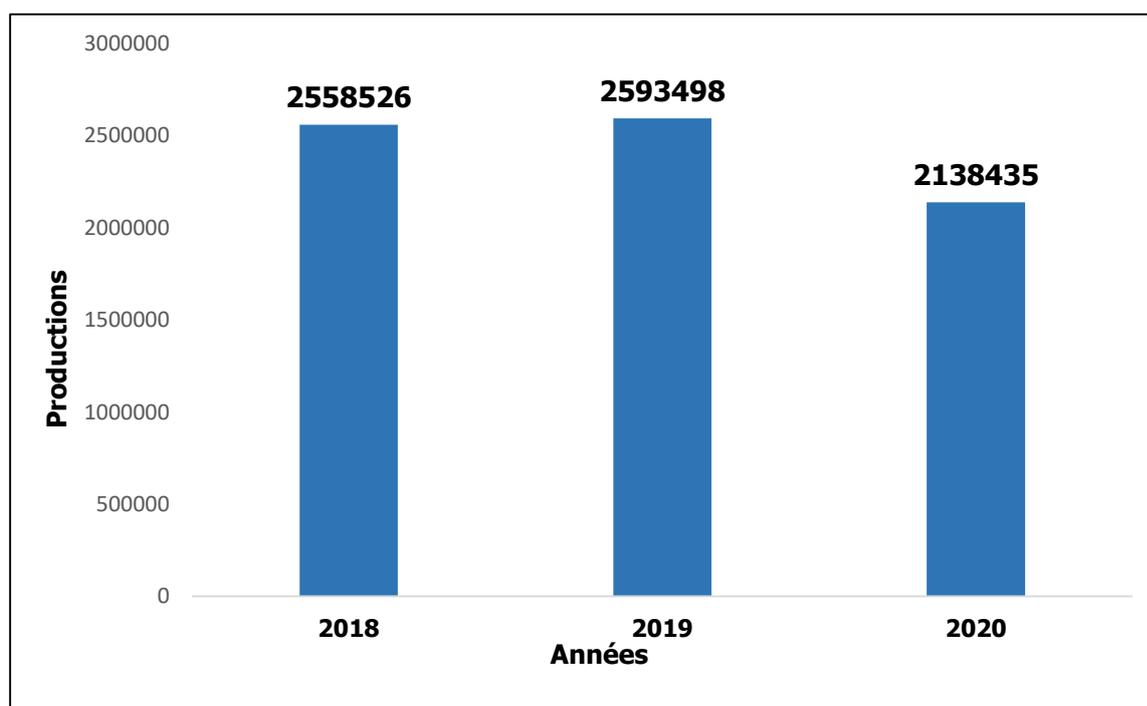
La production industrielle d'or de la société est passée de 5,81 tonnes en 2019 à 3,77 tonnes en 2020. Ce qui indique une baisse de 35,11% de la production en 2020. Elle a aussi produit de 0,47 tonne d'argent en 2020.

La contribution de la société s'élève à 34,81% de la production annuelle de l'or et à 39,83% pour celle de l'argent.

❖ **Projet de développement de la filière phosphates/fertilisants**

L'évolution de la production de phosphates de 2018 à 2020 est illustrée par le graphique ci-après :

Figure 3 : Production totale de phosphate du Sénégal de 2018 à 2020 (en tonnes)



L'exploitation du phosphate demeure l'activité dominante du secteur minier qui a enregistré une production totale de **2 138 435 tonnes** en 2020 contre **2 593 498,47 tonnes** en 2019, soit une baisse de **17,55 %**.

Le taux de réalisation de la cible du PSE est passé de **72,04 %** en 2019 à **59,4 %** en 2020.

En outre, la situation des titres pour l'exploitation du phosphate se présente comme suit :

Tableau 4 : Titres actifs en 2020 pour le phosphate

Type	Nombre	Localisation
Autorisations d'exploitation de petite mine	4	Thiès, Matam
Concession minière	4	Thiès, Matam
Permis exploitation	2	Thiès, Diourbel
Permis de recherche	16	Kaolack, Diourbel, Thiès, Louga, Kolda, Matam, Kédougou
Total	26	

Source : DMG

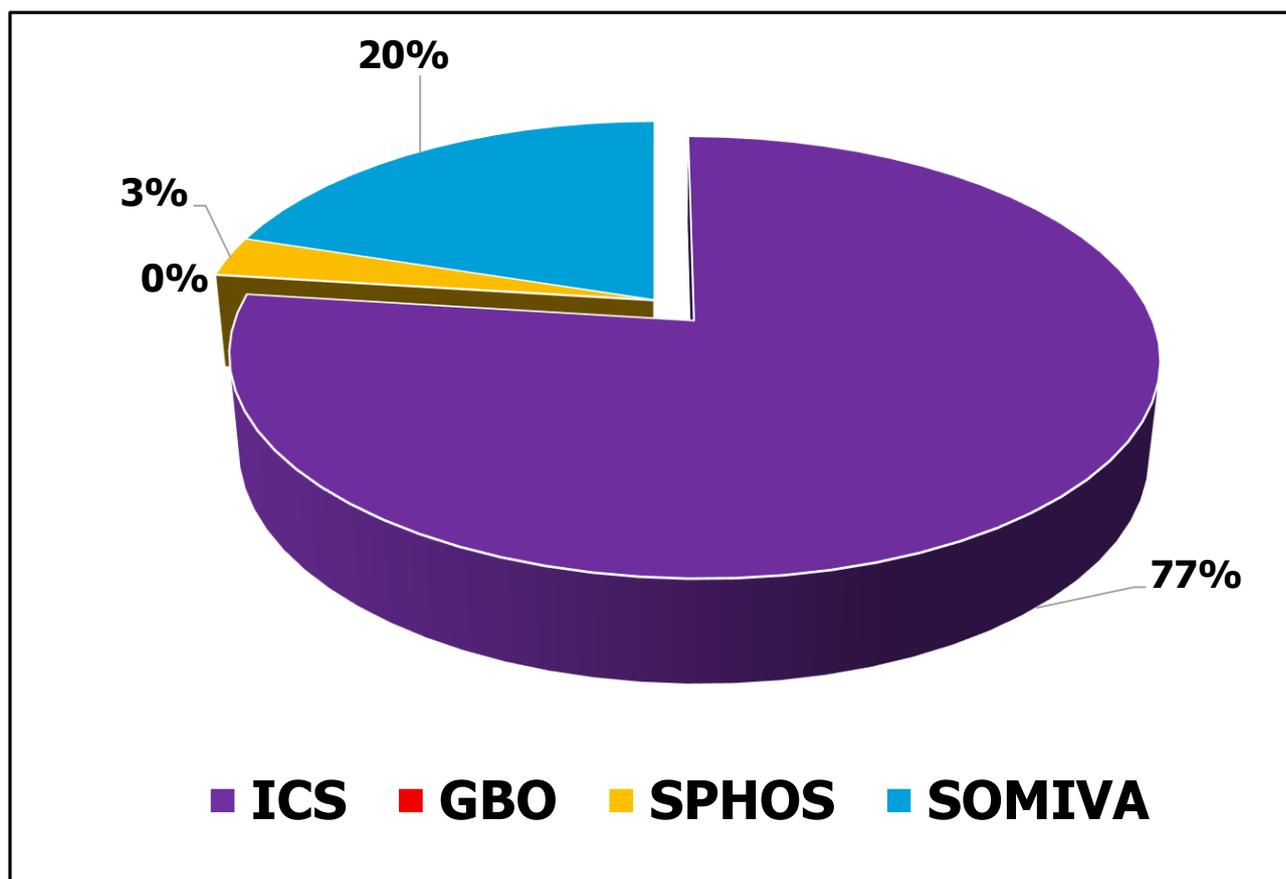
Le tableau indique qu'au total vingt-six (26) titres miniers concernant la substance phosphate sont actifs en 2020. Les titres miniers d'exploitation représentent 38,46% du total tandis que les titres miniers de recherche constituent les 61,54%.

Pour le moment, les titres d'exploitation concernent les régions de Thiès et de Matam alors que les titres de recherche sont localisés dans sept (7) régions : Kaolack, Diourbel, Thiès, Louga, Kolda, Matam et Kédougou.

L'aboutissement de ces recherches contribuera à l'augmentation de la production transformée en acide phosphorique et en engrais (intrant important dans l'amélioration des rendements agricoles).

Dans le même contexte, les productions annuelles de phosphates des sociétés minières sont les suivantes :

Figure 4 : Part des sociétés dans la production annuelle de phosphates



➤ **Industries Chimiques du Sénégal (ICS)**

La production de phosphates de chaux des ICS est de **1, 649 million tonnes** en 2020 contre **1,7 millions tonnes** en 2019, soit une baisse de **3%** en 2020. Cette légère baisse est due aux mesures de prévention de la propagation de la pandémie COVID 19 qui ont impacté les exportations.

Par ailleurs, les ICS transforment les quantités de phosphates disponibles en acide phosphorique et en engrais.

Ainsi, la production d'acide phosphorique est passée de **560 014 tonnes** en 2019 à **457 952 tonnes** en 2020, soit une baisse de **18,22%**.

La production d'engrais est de **159 874 tonnes** en 2020 dont **103 869 tonnes** vendues dans le pays, soit **65%**.

➤ **SOMIVA**

La production de phosphates de la société est passée de **460 000 tonnes** en 2019 à **431 125 tonnes** en 2020 soit une baisse de **6,28%**.

Cette baisse est due au fait que l'entreprise a ralenti son rythme d'exploitation pour des mesures de prévention de la propagation de la pandémie COVID-19.

➤ **SEPHOS**

La production de phosphates de SEPHOS est passée de **107 323 tonnes en 2019** à **58 310 tonnes en 2020**. Ce qui indique une baisse de **46%** de la production en 2020.

Cette importante baisse est due à l'épuisement du gisement et aux mesures de prévention de la propagation de la pandémie COVID19 qui ont affecté la mobilité des travailleurs vers les sites de production, l'approvisionnement en consommables.

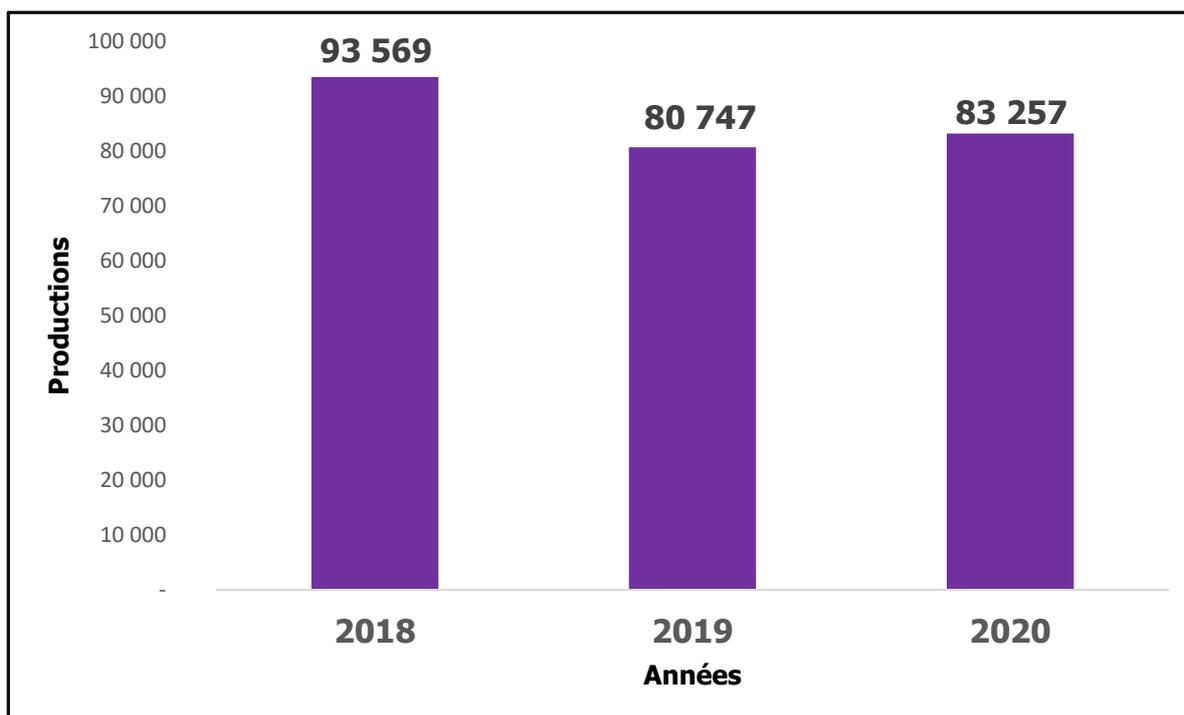
➤ **Baobab Mining and Chemical Corporation (BMCC) SA**

En 2020, la société n'a pas produit parce que les travaux d'extension de la mine et d'installation d'une usine de traitement entamés en 2019 sont toujours en cours.

❖ **Projet d'accélération de l'exploitation des gisements de zircon**

L'évolution de la production de zircon de 2019 à 2020 est illustrée par le graphique ci-après :

Figure 5 : Production totale de Zircon du Sénégal de 2018 à 2020 (en tonnes)



La production de zircon est de **83 257** tonnes en 2020 contre **80 747** tonnes en 2019, soit une augmentation de **3,11%**.

Le taux de réalisation de la cible du PSE en 2020 est de **92,5%**. Le zircon est exploité par la société Grande Côte Operations (GCO) localisée dans la région de Thiès. Sa production est jusque-là destinée à l'exportation, ce qui n'est pas favorable à la création de valeur ajoutée pour le Sénégal.

En somme, la situation des titres d'exploitation des gisements de zircon se résume comme suit :

Tableau 5 : Titres actifs en 2020 pour le zircon

Type	Nombre	Localisation
Autorisation d'exploitation d'une petite mine	2	Saint-louis et Ziguinchor
Concession minière	1	Thiès
Permis de recherche	1	Thiès
Total	4	

Le tableau montre que quatre (4) titres miniers sont actifs en 2020. Les titres miniers d'exploitation représentent 75% du total et les titres de recherche 25%.

S'agissant des trois (3) titres miniers d'exploitation, seule la concession minière est en exploitation. Quant aux deux (2) autorisations d'exploitation de petite mines situées à Louga et à Ziguinchor, les opérations d'exploitation n'ont pas encore démarré.

➤ **Grande Côte Opérations (GCO)**

La Grande Côte Opérations (GCO) est actuellement la seule société productrice de zircon au Sénégal. Elle produit également d'autres minéraux lourds comme l'ilménite, le rutile et le leuxocène.

Ainsi, la production de l'ilménite est passée de 491 604 tonnes en 2019 à 511 999 tonnes en 2020 soit une hausse de 4% et un taux de réalisation de 102% par rapport à la cible du PSE.

Concernant le rutile, la production de 2020 a connu une hausse de 10% par rapport à celle de 2019. Le taux de réalisation de la cible annuelle de 4 000 tonnes est de 99.5%.

Quant au leuxocène, la production est 5 640 tonnes en 2020 contre 6 516 tonnes en 2019 soit une baisse de 13%. Le taux de réalisation de la cible annuelle de 7500 tonnes est de 75%.

➤ **African Investment Group**

La société dispose d'une autorisation d'exploitation d'une petite mine de minéraux lourds dénommée « Sud Saint-Louis » sise dans la région de Louga mais procède pour le moment à l'installation d'une usine de traitement. Elle dispose également d'un permis de recherche dans la région de Thiès.

➤ **Sénégal Mineral Ressource SA**

Elle dispose d'une autorisation d'exploitation d'une petite mine de minéraux lourds dénommée « le gisement de NIAFOURANG » située à Ziguinchor mais l'exploitation n'est pas encore effective du fait de la réticence d'une partie de la population.

Le Ministère des Mines et de la Géologie est toujours dans la dynamique de négociation entre les parties.

❖ Relance du projet intégré des mines de fer de la Falémé

Ce projet de relance a été retenu parmi les projets phares du Plan Sénégal Emergent. La lourdeur des investissements du projet initial (mine-rail-port) a conduit à une nouvelle stratégie de développement du projet par la mise en place et de façon graduelle, d'un complexe minier et sidérurgique en trois (3) phases :

- **Phase 1** : Unité de production d'une capacité de 500 000 tonnes de fer à béton de divers diamètres (laminoir) alimentée par des billettes importées pour un coût d'investissement de **50 millions dollars US**;
- **Phase 2** : Substitution des billettes et des produits semi-finis importés par la mise en place d'une **mine de fer à petite échelle d'environ 1,2 million de tonnes**, d'un **mini-haut fourneau**, d'un **convertisseur** et d'une **unité de production de billettes** à Kédougou, pour un coût d'investissement de **210 millions dollars US** ;
- **Phase 3** : Réalisation du projet tel que décrit dans le PSE et envisagé avec des partenaires et leurs associés pour un coût d'investissement d'environ **3 milliards dollars US** ; extension du complexe minier et sidérurgique pour produire, avec les nouvelles découvertes de gaz, des Pellets et du «Direct Reduced Iron (DRI)» et ainsi faire monter la quantité d'acier produite en phase 1 de 500 mille à 3 millions de tonnes puis diversifier les produits sidérurgiques.
- la concession minière de la Falémé présente trois (3) zones d'importance minière faisant actuellement l'objet de négociations avec des partenaires potentiels.
- les deux (2) premières phases ont fait l'objet d'une étude conceptuelle montrant un taux de rentabilité interne d'environ **93%**.
- la troisième phase nécessitant les infrastructures de base, les politiques annoncées par l'Etat du Sénégal en matière de réhabilitation du réseau ferroviaire incluant l'axe Dakar-Tambacounda et la progression des travaux du port de BARGNY-SENDOU participent à la concrétisation de ce projet.

❖ **Projet d'encadrement et de promotion des mines artisanales**

Ce projet fait aussi partie des projets phares du PSE. Actuellement, il suit le processus de maturation au niveau de la Direction Générale de la Planification et des Politiques Economiques (DGPPE) du Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération. Sa finalité est de transformer les mines artisanales en opportunités de développement local durable.

Le niveau de maturation du projet se situe au stade de recrutement d'un consultant pour l'étude de faisabilité.

❖ **Projet Hub Minier Régional**

Le projet Phare « Hub Minier Régional » ambitionne de faire du Sénégal le centre de référence des services miniers de l'Afrique de l'Ouest à travers la mise en œuvre d'une stratégie de pleine exploitation des ressources minières.

Ce changement attendu dans le tissu socio-économique du Sénégal doit nécessairement être accompagné par la création d'un écosystème favorable capable de répondre aux futurs besoins des acteurs du secteur minier.

Dans cette optique, le Projet Phare « Hub minier régional », va positionner le Sénégal comme le premier centre de la sous-région en attirant les fournisseurs et opérateurs de services miniers de référence internationale, mais aussi en renforçant l'expertise nationale contribuant ainsi à la création d'emplois et au développement du contenu local.

L'opérationnalisation de cette ambition stratégique est articulée autour de 3 composantes :

- le hub de services : intégrant une sous-traitance opérationnelle y compris le catering, les matériaux de base, des laboratoires d'analyse ;
- le hub logistique : avec des centres de distributions offrant et stockant des consommables, pièces de rechange, et des équipements ;
- le hub académique : avec la création de centres de formation (techniciens et ingénieurs miniers), écoles spécialisées pour opérateurs miniers, etc.

Ce projet financé par la Banque Africaine de Développement (BAD) à travers le projet d'appui institutionnel à la mobilisation des ressources et à l'attractivité des investissements (PAIMRAI), a été engagé depuis 2020 par le Bureau Opérationnel de Suivi (BOS) du Plan Sénégal Emergent (PSE) en relation avec le Ministère des Mines et de la Géologie (MMG).

Ce processus ralenti du fait du contexte de la pandémie, a été relancé en Février 2021 à travers la tenue d'un comité de pilotage qui a consacré la validation d'une nouvelle feuille de route pour la structuration dudit projet.

En Avril 2021 les contributions et attentes du Ministère des Mines et de la Géologie ont été bien déclinées par le BOS à la suite d'une rencontre sur le processus de structuration du projet Hub Minier Régional qui se déroulera en quatre grandes phases : le Pré Lab, le Lab, le Post Lab, les journées portes ouvertes.

1.3- Recettes minières collectées en 2020

Tableau 6 : Montant des recettes minières collectées en 2020

Nom de la Société	Titre minier	Substance exploitée	Exercice	Production (T)	Montant de la redevance minière	Valeur Marchande
SOMIVA	Concession minière	Phosphate	2019	460 000	384 438 131	24 452 557 722
GBO	Petite Mine	Phosphate	2019	22	74 213	1 484 267
GCO	Concession minière	10% des parts de production	2019	N/A	638 000 000	12 760 000 000
		Minéraux lourds		601 923	5 008 666 030	114 684 563 840
SSPT	Concession minière	Attapulгите	2019	151 853	91 295 852	6 548 307 343
DANGOTE	Concession minière	Calcaire, Argile et Latérite	2019	1 917 840	124 912 368	3 734 393 930
AFRIGOLD	Permis d'exploitation	or	2019	0,00304175	2 675 001	85 732 271
SGO	Concession minière	Or	T4 en 2019	1,51226056	2 127 544 332	42 550 886 640
			T1 en 2020	1,307 601	1 954 193 067	39 190 459 125
			T2 en 2020	1,389 586	2 232 440 949	45 194 571 574
			T3 en 2020	1,87662146	3 216 154 975	64 620 019 224
		Ag	T4 en 2019	0,10577489	1 748 608	34 972 160
			T1 en 2020	0,10211352	1 734 208	34 684 160
			T2 en 2020	0,12093791	1 926 767,00	38 535 340
			T3 en 2020	0,11489923	2 607 224	52 144 480
PMC	Concession minière	Or	T4 en 2019	1, 315 098	1 849 521 871	37 033 849 451
			T1 en 2020	1, 164 978	1 770 450 074	35 486 782 408
			T2 en 2020	1, 246 78931	2 032 545 971	40 815 878 886
			T3 en 2020	1,54584312	2 645 723 421	52 968 681 260
			T2 en 2020	0,36631505	5 996 364,00	119 927 280
			T3 en 2020	0,119469	2 710 641,00	54 212 830
SENEGAL MINES	Concession minière	Attapulгите	2019	63 328	30 553 747	2 246 497 790
SOCOCIM	Concession minière	Marno-calcaire, Calcaire	2019	2 362 607	155 577 671	5 185 922 365
CDS	Concession minière	Calcaire, Argile et Latérite	2019	3 142 675	214 964 066	7 165 468 860
GH Mining	Petite Mine	Manganèses	2019	4368	20 131 391	131 040 000
Total				8 704 622	24 516 586 942	535 191 573 206

Malgré l'impact de la COVID, les recettes collectées pour les projets retenus dans le PSE ont connu une hausse de 4% en 2020 due, entre autres, à une hausse des cours de l'or, à une augmentation de la production de zircon, à des améliorations dans la vérification et le recouvrement des redevances minières avec notamment le paiement des 10% des parts de production de GCO.

Ainsi, pour l'exercice 2019 l'entreprise GCO a versé, au titre des 10% de parts de production de l'Etat **638** millions et pour 2020, **1,130** milliards ont été déclarés.

Globalement, le montant des recettes minières (redevance minière, droits d'entrée fixes et de la taxe superficielle) recouvrées en 2020 a été arrêté à la somme de vingt-sept milliards neuf cent quinze millions neuf cent vingt-quatre mille huit cent quatre-vingt-sept **(27 915 924 887)** francs CFA

Ce montant est réparti comme suit :

- redevances minières issues de l'exploitation des mines : vingt-quatre milliards cinq cent seize millions cinq cent quatre-vingt-six mille neuf cent quarante-deux **(24 516 586 942)** francs CFA ;
- redevances minières issues de l'exploitation des carrières : deux milliards neuf cent six millions sept cent dix-huit mille cent quatre-vingt-cinq **(2 906 718 185)** francs CFA ;
- taxe superficielle: trois cent cinquante et un millions trois cent six mille huit cent dix **(351 306 810)** francs CFA;
- droits d'entrée fixes: cent quarante et un millions trois cent douze mille neuf cent cinquante **(141 312 950)** francs CFA.

Par rapport à l'exercice 2019, les recettes minières ont connu une hausse de 7% en 2020.

Selon le Rapport de conciliation ITIE 2019, le secteur extractif a généré 154,75 milliards de FCFA de revenus. Les revenus provenant du secteur minier s'élèvent à 132,17 milliards de F CFA soit 85,4% des revenus du secteur extractif.

Au titre de l'exercice 2019, le secteur extractif a contribué à hauteur de 147,58 milliards de FCFA au budget de l'Etat. La part du secteur minier dans cette contribution est de 86,17%, ce qui démontre que le secteur minier reste encore le premier contributeur au budget de l'Etat.

Cependant, il est noté une baisse de 9% de la contribution du secteur minier au budget en 2019 qui s'explique par l'augmentation des revenus provenant du secteur des hydrocarbures.

1.4- Facteurs de résilience du secteur des Mines et de la Géologie

Les sociétés minières ont développé des facteurs de résilience pour faire face aux effets de la pandémie COVID-19.

A ce titre, les mesures ci-après ont été notées :

- respect strict des mesures barrières au niveau de l'entreprise (siège), des sites d'exploitation (mines, usines) et d'hébergement (base-vie).
- dévouement et expertise des employés nationaux qui ont pallier en grande partie l'absence des expatriés bloqués à cause de la fermeture des frontières, pour poursuivre les activités
- recours au confinement total des travailleurs dans les bases-vie.

II. PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

1.1- Perspectives

En perspectives, les productions devraient connaître une augmentation grâce à :

Pour l'or

- l'acquisition du gisement d'or de Massawa par Sabodala Gold Operations qui devrait accroître sa production;
- l'entrée en production de Sored Mines qui est en phase de tests industriels;
- l'entrée en production prochaine de la mine d'or de Boto par IAMGOLD.

Pour le zircon

- démarrage effectif de l'exploitation de la petite mine de minéraux lourds de African Investment Group.

Pour le phosphate

- la reprise prochaine de la production de Gadd Bissik

Par ailleurs, il est prévu:

- l'accélération du processus de maturation du projet de modernisation des techniques de contrôle et de suivi des opérations minières;
- la maturation interne du projet d'encadrement et de promotion de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle de l'or pour accélérer le processus;

- la cartographie géologique détaillée à l'échelle 1/50 000^{ème} en vue de favoriser la recherche de l'or et d'autres substances dans la région minière de Kédougou et dans le bassin sédimentaire;
- la valorisation des géosites en vue de la création de géoparcs ;
- la recherche de matériaux de construction (Calcaire, Latérites, Argile, Grès, Basalte et Sable) dans les régions de Thiès, Louga et Dakar ;
- la prospection de basalte dans la région de Thiès ;
- la poursuite de l'actualisation de la Lettre de Politique Sectorielle de Développement (2017-2023)^o;
- la validation de la Stratégie Nationale de Développement du Contenu Local (SNDCL) dans le secteur minier;
- la structuration du projet « Hub minier régional » avec le Bureau Opérationnel de Suivi (BOS) du PSE ;
- la réhabilitation du réseau ferroviaire incluant l'axe Dakar-Tambacounda et la poursuite des travaux de construction du port Bargny-Sendou dans le cadre de la relance du projet intégré des mines de fer de la falémé.

1.2- Recommandations

Au terme du bilan, il a été recommandé :

- l'encadrement de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle de l'or : ce projet prioritaire vise, entre autres la structuration de l'informel et la mise en place d'un système de contrôle de la production artisanale pour le recouvrement des taxes sur la production issues des mines artisanales ;
- la modernisation des techniques de contrôle et de suivi des opérations minières en vue d'optimiser les recettes et d'avoir une cartographie des zones à réhabiliter;
- la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement du Contenu Local en vue de promouvoir l'approvisionnement local et la participation du secteur privé national sur toute la chaîne de l'industrie minière;
- la mise en place d'un Complexe Sidérurgique et Minier (CSM) pour démarrer l'exploitation du gisement de fer de la Falémé avec une petite mine ;
- la poursuite de la cartographie au détail (1/50.000) sur l'ensemble du territoire afin de trouver de nouvelles minéralisations pour la diversification du secteur.

CONCLUSION

La revue annuelle conjointe de 2020 a révélé des résultats satisfaisants.

En effet, le taux de réalisation minimal des cibles est de **59,4 %** en 2020 contre environ **70%** en 2019.

Ces résultats s'expliquent par les effets de la pandémie COVID-19 sur les activités minières. Cependant, le secteur s'est montré globalement résilient face à l'impact de cette crise sanitaire.

Par ailleurs, il est noté que le budget alloué au Ministère des Mines et de la Géologie demeure encore insuffisant pour la modernisation des techniques de contrôle et surveillances des opérations minières, l'encadrement des mines artisanales pour une prise en compte de sa production et la prospection pour une meilleure connaissance du patrimoine géologique.

Des efforts devront être davantage fournis pour permettre au secteur minier de jouer son rôle de moteur de croissance, de création d'emplois avec la structuration de l'informel dans l'exploitation semi-mécanisée et de contribuer pleinement au développement local durable ainsi qu'au bien-être des populations locales.

ANNEXES

ANNEXE 1 : MATRICE DES INDICATEURS

Indicateurs	Sources de données	Références / Réalisations							Cibles	
		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2020	2021
Production d'or (Tonnes)	DCSOM	6,61	5,95	6,82	7,32	12,57	13,1	12,4	18	18
Production d'argent (Tonnes)		1,15	0,54	0,64	0,66	0,92	0,94	0,929	0,7	1,5
Production de zircon (Tonnes)		9 063	46 000	61 918	81 748	93 569	80 747	83 257	90 000	90 000
Production d'Ilménite (Tonnes)	DCSOM	101 000	428 000	416 350	492 438	506 937	491 604	511 999	500 000	500 000
Production de Rutile (Tonnes)		262	1972	2892	3900	3961	3 615	3980	4500	4 500
Production de Leucoxène (Tonnes)		0	3 200	6773	7 246	5 645	6 516	5 640	7500	7500

Indicateurs	Sources de données	Références / Réalisations							Cibles	
		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2020	2021
Production de phosphates (Tonnes)		1 191 944	1 840 980	2 570 980	2 667 509	2 558 526	2 593 498	2 138 435	3 600 000	3 600 000
Production d'acide phosphorique (Tonnes)		197 780	263 120	430 810	480 000	548 000	560 014	457 952	600 000	600 000
Production d'Attapulgites produite (Tonnes)		232 379	229 015	469 286	388 843	381 410	245 153			

ANNEXE 2 : PLAN DE TRAVAIL ANNUEL (PTA) 2021

PROGRAMMES	OBJECTIFS	ACTIVITES	INDICATEURS	RESPONSABLE
Programme 1 : MINES	Accroître la contribution du secteur au développement économique et social du Sénégal	Modernisation des techniques de contrôle et de suivi des opérations minières	Taux d'augmentation des recettes minières	DCSOM
		Elaboration œuvre d'une stratégie d'encadrement de l'exploitation minière artisanale	Part de la production artisanale de l'or dans la production annuelle	DMG
Programme 2 : GEOLOGIE	Améliorer la connaissance du potentiel géologique du pays	Cartographie géologique détaillée à l'échelle 1/50 000 ^{ème} à Kédougou	Nombre de Zones promotionnelles définies par substance	DPPM
		Identification et sécurisation des géosites	Nombre de géosites identifiés et sécurisés	
Programme 3 : Pilotage, coordination et gestion administrative	Améliorer la performance des structures du département	Construction et/ou réhabilitation de 4 services régionaux à forte potentialité minière	Existence d'un cadre de travail totalement rénové à Kaolack, Kédougou, Matam et Tambacounda	DAGE